



## Cave occupée illégalement

-----  
Par janou1000

j'ai acquis un appartement et une cave n° 4, or cette cave est occupée par un locataire de l'immeuble, après vérification auprès de l'agence il s'agit d'une erreur de la part de cette agence car en fait la cave qui aurait du être louée est la 9, l'agence a donc fait le nécessaire pour que le locataire puisse récupérer les clés de la 9, or il s'est avéré que la clé n'ouvrait pas la cave un serrurier est donc passé remettre une nouvelle serrure, mais depuis rien n'a changé, plus de nouvelle de l'agence !!!  
or j'ai emmenagé le 31 octobre, et je n'ai aucune nouvelle de l'agence que dois-je faire?

- ]puis je changer la serrure et occuper la cave puisqu'elle est à moi , ce ne serait pas une violation de domicile puisqu'elle n'est pas "habitée"

faore lettre R.A.R. à l'agence de prendre à sa charge les frais d'un huissier qui sequestrerait ce qui est entreposé dans la cave

merci de m'indiquer la marche à suivre